

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 34 (1962)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Le mythe de la piscine

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125274>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les forêts et les pâturages dans l'aménagement du territoire

23

Dernièrement, M. Edouard Rieben, inspecteur forestier à Vallorbe, a parlé à la Société vaudoise de géographie du rôle des forêts et des pâturages dans l'aménagement du territoire.

Auteur d'une thèse, présentée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, sur «La Forêt et l'Economie pastorale dans le Jura», M. Rieben a su captiver ses auditeurs en les entretenant de problèmes importants.

Ces problèmes sont aigus, tout spécialement dans le canton de Vaud où la structure économique subit une conversion profonde, provoquée par la situation favorable du bassin lémanique sur l'axe de grandes artères d'échanges. Ils préoccupent aussi les autorités des régions essentiellement agricoles et montagnardes, inquiètes à juste titre devant l'occupation anarchique des terres affectées jusqu'ici à la production végétale.

Actuellement, l'aire forestière couvre le quart de la surface de la Suisse. Le rôle dévolu à la forêt dans l'aménagement du territoire comprend tout d'abord des fonctions protectrices. Combien de régions de notre pays deviendraient inhabitables si on les privait de leurs boisés. De vastes plaines, autrefois périodiquement inondées, sont aujourd'hui productives et peuvent accueillir d'importants établissements industriels. Cela, on le doit aux travaux «d'afforestation» accomplis en montagne et aux techniques sylvicoles, introduites par nos lois forestières. Sur le Plateau, la végétation arborescente exerce également des effets bienfaisants sur la conversion des sols, sur le climat et le régime des vents.

Dans notre pays aux dimensions si restreintes, la forêt représente ces «espaces verts qui devraient constituer un élément fondamental du cadre dans lequel évolue l'homme des villes. Ce sont des îlots de paix indispensables à son bien-être, à son équilibre psychique, à son délasserment physique et moral.»

C'est une nécessité impérieuse de conserver des massifs boisés, des îlots de verdure dans le voisinage des villes. Or, si la forêt a été jusqu'ici soustraite à l'emprise de la spéculation et de l'occupation anarchique, des menaces planent toutefois sur elle. L'homme et la technique ne considèrent plus la nature et ses composantes qu'en qualité d'éléments utilitaires qui doivent leur être asservis pour sa nutrition, l'amélioration de son bien-être et de son niveau de vie. On voudrait qu'une compensation pour les terres soustraites à l'agriculture soit offerte, du moins partiellement, par le défrichement d'une partie de l'aire forestière.

Les forestiers s'opposent avec fermeté à une telle opération. Certes, ils sauront consentir certains sacrifices imposés, par exemple, par le développement des voies de communication; mais ils empêcheront, avec les moyens légaux dont ils disposent, un grignotement spéculatif et injustifié de notre patrimoine sylvestre. Leur action sera d'autant plus énergique qu'ils savent qu'il existe pour l'agriculture d'autres moyens de compensation. Ainsi, il reste encore beaucoup à faire dans l'aménagement sylvo-pastoral, dans l'équipement des alpages dont l'exploitation rationnelle permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Au moyen de nombreux clichés, M. Rieben a démontré que l'équipement des pâturages peut et doit être adapté aux procédés évolués d'exploitation mis au point par la science et éprouvés par la pratique. On peut rendre de grandes surfaces productives par les assainissements, les épierages, l'arasement des taupinières, par l'amélioration de la production fourragère.

De vastes étendues pourraient être reboisées en montagne, là où il n'existe que des pâturages pierreux qui produisent fort peu. Ces forêts contribueraient dans une large mesure à la protection de sites montagnards en les préservant des avalanches et des vents; ce serait aussi une protection pour la plaine qui doit souvent subir les effets désastreux de torrents impétueux.

Il est faux de dire que la montagne ne peut pas être sauvée; elle peut l'être à condition d'utiliser les moyens propres pour y parvenir.

L'exposé de M. Rieben a été suivi avec un vif intérêt et M. Meylan le remercia chaleureusement au nom de la Société vaudoise de géographie.

G. Bt.

«Feuille d'Avis de Lausanne»

## Le mythe de la piscine

La piscine privée, c'est le symbole du luxe, de la construction belle et agréable, mais nullement indispensable. C'est le type de réalisation auquel il convient de renoncer en l'année 1962.

La hausse des coûts et des prix n'est pas égale dans tous les secteurs économiques. Elle est nulle dans l'industrie des appareils ménagers et des voitures automobiles; elle est au maximum dans le bâtiment et le génie civil. Cette différence est significative.

Au cours de ces dernières années, les prix des armoires frigorifiques, des appareils de radio et de télévision, des articles photographiques et de certains articles de sport ont baissé; les prix des automobiles et de nombreux biens

de consommation durables sont restés stables. Il s'agit des productions qui ont bénéficié le plus rapidement et le plus intensément de l'introduction des progrès techniques. La mécanisation et l'automatique ont considérablement accru le rendement et la productivité. La capacité de production est même devenue telle que l'offre de ces marchandises a tendance à dépasser la demande.

L'industrie de la construction a certes augmenté elle aussi sa capacité et perfectionné ses méthodes. Par la nature même du travail, le rythme est moins rapide. De plus, les besoins sont plus importants; la saturation du marché paraît beaucoup plus lointaine.

Par le volume considérable des travaux qui restent à accomplir, le bâtiment et le génie civil constituent le principal moteur de la surchauffe actuelle; ils représentent aussi la meilleure garantie de la prospérité pour les années futures. C'est pourquoi chaque décision de différer une construction non urgente présente le double avantage de ralentir la surexpansion d'aujourd'hui et de prolonger la période d'essor dans l'avenir.

L'échelonnement des travaux dans le temps est donc un des principaux moyens de ramener l'économie à un rythme raisonnable. Le résultat peut être obtenu, si les pouvoirs publics et toute l'économie privée prennent conscience de cette nécessité et agissent en conséquence.

Les pouvoirs publics ont des tâches urgentes: construction de routes, d'écoles, d'installations d'épuration des eaux. Ils ne sauraient retarder l'exécution de ces travaux. En revanche, ils peuvent renvoyer à des époques plus calmes tous les travaux de pur agrément, tels que l'aménagement de parcs et promenades ou la construction d'édifices destinés aux distractions et au délassement.

L'économie privée est aussi soumise à un impératif: la construction de logements, d'ateliers et de bureaux. Il ne faut pas que la réalisation de projets d'agrément ou de luxe occupe la main-d'œuvre et les machines nécessaires aux investissements industriels économiquement justifiés.

Il ne s'agit pas de porter un jugement contre les créations qui satisfont le goût de la beauté ou du luxe. Leur légitimité n'est pas en cause. Mais les circonstances imposent à chacun l'obligation d'établir un ordre d'urgence. GPV

## Les fermiers d'Israël apprennent des leçons vieilles de deux mille ans

Des méthodes de culture qui furent employées avec succès il y a deux mille ans, seront peut-être adoptées par des cultivateurs modernes installés dans le désert du Néguev, en Israël. Des recherches actuellement poursuivies ont permis en effet de retrouver au Néguev la trace d'exploitations antiques qui, d'après les archéologues, ont été particulièrement prospères entre l'an 200 av. J.-C. et le VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, soit aux temps des Nabathéens, puis sous l'occupation romaine et, enfin, à l'époque byzantine.

Ces exploitations agricoles se trouvaient concentrées dans la partie montagneuse du Néguev, formée de hauteurs déchiquetées et rocailleuses, entaillées par des oueds étroits qui débouchaient sur de larges plaines inondables. Sur les pentes, la couche arable était très mince et caillouteuse, mais dans le lit des oueds et les plaines inondables, on trouvait des lœss caractéristiques dont l'épaisseur atteignait plusieurs mètres. Les cultivateurs d'autrefois avaient inventé des méthodes complexes qui leur permettaient de recueillir sur les pentes l'eau de ruissellement pour en irriguer les terres à lœss en contrebas.

Les chercheurs israéliens qui se sont attachés à l'étude de cette question ont reconstitué deux de ces exploitations avec tous leurs aménagements, terrasses, murettes, déversoirs et canaux. Ils ont déterminé le régime des pluies, l'abondance et le taux du ruissellement et ont essayé diverses cultures pour évaluer l'efficacité des anciennes méthodes.

Dans l'un des domaines, ils ont planté, en 1958, des arbres fruitiers et de la vigne, et, bien que les deux années suivantes aient été très sèches, les arbres se sont bien développés grâce aux eaux de ruissellement. Dans l'autre domaine, ils ont semé de l'orge et ont obtenu un rendement maximum de 125 kg. par «dunom» (14 quintaux environ à l'hectare) avec seulement 40 mm. de pluie, alors que la même céréale n'a rien donné, la même année, dans certains secteurs du Néguev septentrional qui ont cependant reçu 80 mm. de pluie.

(UNESCO)